



Paris, le 30 mars 2009,

Communiqué de presse

114 rue de Vaugirard
75006 PARIS
33 (0)1 45 44 48 25
man@nonviolence.fr
www.non-violence.fr

Le Mouvement pour une Alternative Non violente soutient les citoyens aidant les personnes en situation irrégulière.

La multiplication des opérations de police à l'encontre de militants associatifs et citoyens aidant les personnes en situation irrégulière préoccupe fortement le Mouvement pour une Alternative Non-violente.

Ces actions de plus en plus fréquentes contreviennent totalement à l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme tel qu'il est exprimé dans son préambule ainsi que dans son article 30 qui la conclut : « Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés. »

Les « aidants » ne font que soutenir des personnes qui « Devant la persécution, [ont] le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » (article 14), et parce que le sous-développement et la misère sont des formes de persécution, des personnes qui sont en recherche de « niveau de vie suffisant » (article 25).

Le MAN soutient sans réserve l'initiative d'Emmaüs-France et la manifestation que cette association organise le mercredi 08 avril prochain à 10h00 devant les palais de justice de France. Pour l'Île de France, rendez-vous **mercredi 08 avril prochain à 13h00, Place St Michel**, car **la préfecture n'a pas accordé d'autorisation à un rassemblement devant le Palais de Justice de Paris.**

Infos sur : www.emmaus-france.org et troudaut@emmaus-france.org

Parce que la solidarité n'est pas un délit.

Contact presse : Lore Bolliet – 01 45 44 48 25